



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME

DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Maison des boulistes – Rue de Blanzat – 63100 CLERMONT-FERRAND



NOTE DE FRAIS D'ARBITRAGE

NOM : Prénom :

Lieu de Résidence :

CONCOURS DU : à :

Donnant droit aux indemnités kilométriques		Montant dû
Championnat départemental Samedi AM	45 €	
Championnat départemental Dimanche Journée	50 €	
Concours départemental	45 €	
Concours régional	50 €	
Concours national	70 €	
Concours Semi Nocturne (à partir de 18h00)	50 €	
Concours Nocturne (à partir de 20h00)	50 €	
Semi-Marathon	50 €	

Aucune indemnité kilométrique		Montant dû
Championnat des clubs ½ journée	45 €	
Championnat des clubs Journée	50 €	
Coupe de France	45 €	
Coupe du Président	45 €	

Indemnités Kilométriques		Montant dû
Nombre total de kms A/R		X 0.35 € =

		Sommes dues
TOTAL		

Signature du responsable

Signature de l'arbitre

Les organisateurs doivent garantir aux arbitres au minimum soit :

- 1 casse-croûte et 1 boisson pour une demi-journée d'arbitrage
- 1 repas complet et 2 boissons pour une journée d'arbitrage + 1 repas au-delà de 21H00
- 1 repas complet et 1 boisson pour un nocturne

La fiche comptable est à conserver par le trésorier du club